

Sujet : [INTERNET] DDAE ICPE sollicitée par la sté SOCARL - extension carrière sur Maubourguet et Larreule

De : LANDAU Penelope <penelope.landau@gmail.com>

Date : 23/09/2021 14:52

Pour : pref-ddae-socarl@hautes-pyrenees.gouv.fr

NOUS SOMMES CONTRE CE PROJET

Madame, Monsieur,

En qualité des propriétaires résidants sur la commune de Larreule - 1 La Cutorte, 65700, Larreule et la plus proche du futur projet et toutes les nuisances nous sommes contre ce projet.

Le périmètre de la future exploitation se trouvant à proximité de notre habitation dans laquelle se trouve également le siège de notre agence immobilière.

Je vous fais part de mon inquiétude concernant la gêne et les nuisances occasionnées par cette réalisation.

Ce projet risque de perturber notre vie personnelle et professionnelle. Nous travaillons dans cet endroit depuis 1995 et pendant cette période nous avons cherché des clients étrangers pour investir dans l'immobilier dans notre région. L'impact de notre entreprise sur l'économie locale doit être aussi pris en compte. Uniquement cette année 2021, nos clients ont investi environ *10 millions d'euros *dans l'achat des propriétés du secteur. En plus, ils continuent de participer à l'économie locale en y faisant leurs achats quotidiens et en utilisant les services d'artisans du secteur.

Le fonctionnement de notre entreprise va se trouver déstabilisé à cause des changements environnementaux rapides inhérents à ce projet de gravière. La poussière, les camions et le bruit générés rendront l'environnement incompatible avec le style de vie que nous apprécions, et que nous mettons en avant à nos clients. Nous comprenons les avantages économiques du projet, mais souhaitons que les importants effets économiques néfastes sur notre propre entreprise soient pris en compte. Aucune étude en rapport avec cette réalisation n'a été faite pour calculer cet impact. Nous employons actuellement 3 salariés et 4 agents commerciaux. Je crois que cet impact économique doit être calculé et réfléchi avant d'approuver ce futur projet de gravière. Si nous sommes obligés de déplacer notre siège social, il y aura des coûts - pas seulement pour trouver un autre lieu convenable mais aussi pour le transfert de l'entreprise.

D'autre part, vu que notre habitation est excentrée, nous ne sommes pas raccordés au réseau d'eau potable. L'eau étant prélevée directement dans la nappe, il risque d'y avoir un impact sur la qualité de l'eau. De plus, nos lignes téléphoniques sont enterrées sur le terrain objet du futur projet. Nos lignes téléphoniques sont indispensables pour notre activité et notre vie professionnelle. Un travail d'exploration lié à la création du projet a déjà provoqué une panne d'internet qui a duré plusieurs jours et a causé d'importantes perturbations pour nos équipes et nos clients, nous causant ainsi une perte de revenus. Le responsable de la gravière SOCARL nous a assuré que nous serions raccordés à l'eau potable et que nous aurions accès à une connexion internet efficace. Nous n'avons à ce jour toujours pas reçu de promesse écrite de sa part. Ces services seront

essentiels pour continuer à vivre et travailler dans notre propriété, et j'attire votre attention sur le fait que leur offre n'est pas une compensation pour les autres inconvénients que ce projet aurait sur notre vie personnelle et professionnelle.

Ma femme souffre d'une maladie respiratoire et est contrainte d'utiliser une machine d'assistance respiratoire la nuit. Je suis inquiet que la production de poussière puisse rendre notre propriété incompatible avec sa condition médicale. Je peux vous faire parvenir les preuves médicales si besoin.

Nous avons eu plusieurs rencontres avec SOCARL pour discuter mais rien n'a été conclu. Une avis de valeur était établie par SOCARL pour un montant complètement irréaliste vu le marché aujourd'hui. Nous avons déjà eu un avis de valeur à un montant 70% plus élevé. Une offre pour l'achat de notre maison a été présentée par leur notaire mais elle contenait des clauses floues et à un prix inférieur à nos attentes. Nous sommes prêts à trouver une solution claire et rapide avec SOCARL pour vendre notre propriété. Maître Chauchet à Lembeye a déjà été informé, et il a fait parvenir une offre à leur notaire. Nous sommes dans l'attente de leur réponse. Si aucun arrangement n'est trouvé, nous nous réservons le droit de demander une compensation pour l'impact que ce projet aura sur notre entreprise, notre santé et notre vie quotidienne.

Bien Cordialement

Penelope et Edward LANDAU

1 La Cutorte

65700 LARREULE

HAUTES PYRÉNÉES

FRANCE

Penelope :Tel : +33 (0) 6 70 73 07 41
email : penelope.landau@gmail.com

Edward : Tél : 06 07 800 621

email : edward.landau@gmail.com

M Patrick PROFIT - SAS SOCARL nous lit en copie.